L'Eau publique pour tous

Courant de ces quinze derniÃ¨res annÃ©es,Â le nombre de localitÃ©s ayant "remunicipalisÃ©" leurs services d'eau et d'assainissement a considÃ©rablement augmentÃ©. Cet article de Satoko KISHIMOTO vise Ã donner aux militants locaux et aux dÃ©cideurs une meilleure apprÃ©hension du phÃ©nomÃ¨ne en leur fournissant des Ã©lÃ©ments pour nourrir leurs campagnes locales de remunicipalisation. H2o mai 2016.

L'EAU PUBLIQUE POUR TOUS

BoÃ®te Ã outils de la remunicipalisation

Courant de ces quinze derniÃ¨res annÃ©es,Â le nombre de localitÃ©s ayant repris en gestion publique leurs services d'eau et d'assainissement, auparavant gÃ©rÃ©s par le secteur privÃ©, a considÃ©rablement augmentÃ© : cette dÃ©marche est qualifiÃ remunicipalisation. Cet article vise Ã donner aux militants locaux et aux dÃ©cideurs une meilleure apprÃ©hension du phÃ©nomÃ¨ne en leur fournissant des Ã©lÃ©ments pour nourrir leurs campagnes locales de remunicipalisation.

Satoko KISHIMOTO

avec la contribution de Meera KARUNANANTHAN et de Susan SPRONK

traduit de l'anglais par la Coordination EauÂ ÃŽle-de-France

image Transnational Institute

H2o - mai 2016

Â

Qu'est-ce que la remunicipalisation ?

La remunicipalisation correspond au retour au secteur public des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Plus prÃ©cisÃ©ment, la remunicipalisation est le passage de services d'eau privatisÃ©s sous n'importe quelle forme - incluant la pleine propriÃ©tÃ©, l'externalisation des services (affermage, dÃ©lÃ©gation de service public) ainsi que les partenariats public-privÃ© (PPP) - vers une maÃ®trise publique complÃ¨te, incluant la propriÃ©tÃ©, l'administration et le contrÃ´le dÃ©mocratique.

La majoritÃ© des cas de remunicipalisation dans le monde a fait suite Ã la rÃ©siliation de contrats privÃ©s avant leur expiration. Dans d'autres cas, les autoritÃ©s locales ont attendu la date d'expiration du contrat pour mettre fin Ã la privatisation de l'eau.

Entre le mars 2000 et mars 2015, les chercheurs ont documentÃ© 235 cas de remunicipalisation de l'eau dans 37 pays, concernant une population de plus de 100 millions de personnes ; les villes concernÃ©es sont Accra (Ghana), Almaty (Kazakhstan), Antalya (Turquie), Bamako (Mali), Bogota (Colombie), Budapest (Hongrie), Buenos Aires (Argentine), Conakry (GuinÃ©e), Dar es Salam (Tanzanie), Jakarta (IndonÃ©sie), Johannesburg (Afrique du Sud), Kampala (Ouganda), Kuala Lumpur (Malaisie), La Paz (Bolivie), Maputo (Mozambique) et Rabat (Maroc). Au total, le nombre de remunicipalisations dans les pays Ã haut revenu a doublÃ© entre 2010 et 2015 (104 cas) comparÃ© Ã celui entre 2005 et 2009 (55 cas). Les opÃ©rateurs publics d'eau joignent leurs forces au sein des pays et Ã travers les frontiÃ¨res pour faciliter le processus de remunicipalisation.

Pourquoi les villes remunicipalisent-elles ?

La remunicipalisation est souvent une rÃ©ponse collective Ã des Ã©checs de la privatisation de l'eau ou Ã des PPP, incluant le manque d'investissements au niveau des infrastructures, les hausses tarifaires et les manquements dans le domaine environnemental. Ces Ã©checs ont convaincu les collectivitÃ©s et les dÃ©cideurs que le secteur public Ã©tait mieux placÃ© po fournir aux citoyens unÂ service de bonne qualitÃ© Ã prix abordable. Les chercheurs ont constatÃ© que certains facteurs conduisant Ã la remunicipalisation de l'eau sont similaires au niveau mondial, comme : la mauvaise performance (Accra, Dar es Salam, Jakarta) ; le sous-investissement dans les infrastructures (Berlin, Buenos Aires, Latur) ; la mauvaise qualitÃ© de l'eau (Rennes, Cameron) ; les conflits sur les coÃ»ts opÃ©rationnels et les augmentations de tarifs (Almaty, Maputo, Santa Fe) ; les hausses de prixÂ (Buenos Aires, Jakarta, La Paz, Kuala Lumpur) ; les manquements au niveau de l'environnement (Hamilton) ; les difficultÃ©s de suivi (Atlanta, Berlin, Paris, Arenys de Munt) ;Â le manque de transparence financiÃ¨re (Grenoble, Paris, Stuttgart) ; les coupes dans les effectifs et les faibles niveaux de service (Antalya, Atlanta).

La privatisation et les PPP ne marchent pas

Un partenariat public-privÃ© est un contrat passÃ© entre une instance publique et une sociÃ©tÃ© privÃ©e Ã travers lequel la sociÃ©tÃ© assure le financement, la rÃ©alisation et l'exploitation d'une partie de service qui normalement relÃ¨ve du service public. Les PPP et la privatisation de l'eau sont une seule et mÃªme chose : les deux termes renvoient au transfert du contrÃ´le de la gestion au secteur privÃ©, que ce soit en totalitÃ© ou en partie.

La privatisation ou les PPPÂ sont souvent proposÃ©s par les autoritÃ©s locales dans l'espoir de rÃ©duire la dette publique, d'augmenter l'efficacitÃ© des services, d'introduire des nouvelles technologies ou pour rÃ©aliser de nouveaux investissements en infrastructures. Pourtant, il est de plus en plus Ã©vident que la privatisation Ã travers la mise en place des PPP ne favorise pas l'obtention de ces objectifs. Au contraire, de nombreux exemples montrent comment les PPP se rÃ©vÃ¨lent Ãªtre plus mauvais Ã long terme pour les budgets publics, et qu'ils procurent de mauvais services et une perte de la transparence nÃ©cessaire Ã la dÃ©mocratie.

La liste grandissante des services remunicipalisÃ©s dans le monde dÃ©montre que la privatisation et les PPP ne sont durables ni socialement ni financiÃ¨rement. La Cour portugaise des contrÃ´leurs a rÃ©vÃ©lÃ© que le manque de transparence, intrinsÃ¨que aux contrats de PPP entre les municipalitÃ©s et les compagnies privÃ©es,Â rend difficile la surveillance par les municipalitÃ©s de la qualitÃ© d'investissements et l'Ã©valuation des implications financiÃ¨res. [Tribunal de Contas. February 27, 2014. RegulaÃ§Ã£o de PPP no Sector das Ã•guas]

Une Ã©tude rÃ©cente de Banque mondiale - pourtant ardent promoteur de la privatisation -Â a elle-mÃªme listÃ© les rÃ©sultat dÃ©plorables des PPP Ã travers le monde. En 2014, le Groupe indÃ©pendant d'Ã©valuation (IEG) de la Banque a admis que

"malgrÃ© l'objectif central du groupe, qui est la lutte contre la pauvretÃ©, les effets constatÃ©s des PPP sur les pauvres est minime" [World Bank Group. "World Bank Group Support to public-private partnerships", p. 66]. La Banque mondiale a financÃ© 353 projets de PPP entre 2002 et 2012, parmi lesquels 128 projets ont Ã©tÃ© Ã©valuÃ©s dans l'Ã©tude. Seulement 1 des 128 projets ont montrÃ© des rÃ©sultats en termes d'amÃ©lioration de la qualitÃ© de service, huit ont montrÃ© des amÃ©liorations en termes d'efficacitÃ© et seulement un projet avait amÃ©liorÃ© les rÃ©sultats financiers. Une amÃ©lioration de l'accÃ¨s aux services pour les pauvres n'a pu Ãªtre constatÃ©e que dans environ 10 % des cas.

Un rapport du RÃ©seau europÃ©en sur la dette et le dÃ©veloppement (EURODAD) conclut aussi sÃ©vÃ¨rementque le "PPPs est, la plupart du temps, la mÃ©thode la plus chÃ¨re de financement, car elle augmente de faÃ§on significative le coÃ»t pour les finances publiques." [JosÃ© Romero, Maria. "What Lies Beneath? A critical assessment of PPPs and their impact on sustainable development." European Network on Debt and Development, 2015]

Messages pour les dÃ©cideurs et les autoritÃ©s locales

- Ne pas commencer par privatiser - Les dÃ©cideurs et les fonctionnaires publics qui envisagent le transfert de gestion de leurs services d'eau au secteur privÃ© devraient prendre en compte les risques et apprendre des erreurs des autres collectivitÃ©s. La privatisation est souvent plus chÃ¨re en raison du coÃ»t plus Ã©levÃ© du financement privÃ©. La rÃ©cente ConfÃ©rence des Nations unies sur le rapport sur le DÃ©veloppement et le Commerce note le niveau Ã©tonnamment haut des obligations et du passif encourus par les Ã‰tats Ã travers l'utilisation des PPPÂ ; le mÃªme rapport indique que les PPP sont gÃ©nÃ©ralement plus coÃ»teux que l'acquisition traditionnelle ou la prestation de services par le secteur public du seul fait que les Ã‰tats peuvent emprunter Ã plus bas prix que le secteur privÃ© [Trade and Development Report, 2015, page 164]. Un rapport du Bureau national d'audit du Royaume-Uni (National Audit Office, 2015) constate de son cÃ´tÃ© que les accords de financement privÃ© supportent un taux d'intÃ©rÃªt double par rapport Ã celui de tous les emprunts gouvernementaux [National Audit Office, â€œThe Choice of finance for Capital Investment â€•].Cette tendance a Ã©tÃ© constat au cours du temps. En 2010, le DÃ©partement britannique des infrastructures avait estimÃ© que le taux d'intÃ©rÃªt pour le financement public Ã©tait de 3,9 %, comparÃ© Ã des taux s'Ã©levant jusqu'Ã 6,9 % pour les entreprises privÃ©es opÃ©rant su des marchÃ©s rÃ©gulÃ©s (comme les services d'eau ou les services d'Ã©lectricitÃ©). Les Ã‰tats peuvent emprunter de l'argen plus Ã bas taux que le secteur privÃ© en raison de la sÃ©curitÃ© supÃ©rieure procurÃ©e par la perception de revenus fiscaux. leur cÃ´tÃ©, les investisseurs privÃ©s doivent non seulement payer des taux d'intÃ©rÃªt plus Ã©levÃ©s, mais aussi faire face au risque d'un mauvais retour sur investissements.

- Donner un soutien concret Ã la remunicipalisation - La solidaritÃ©, la coopÃ©ration et les partenariats entre les autoritÃ©s publiques et les secteurs Ã but non lucratif, tels que les syndicats et les ONG, peuvent favoriser la mise en place de services Ã la foisÂ plus dÃ©mocratiques, plus inclusifs et durables.Si la privatisation des services d'eau s'avÃ¨re finalementÂ sur le long terme excessivement onÃ©reuse pour les autoritÃ©s locales et leurs gouvernements, malheureusement mettre fin aux contrats avant leur date de rÃ©siliation reste difficile Ã rÃ©aliser et particuliÃ¨rement coÃ»teux en termes de compensation. En Argentine, 9 contrats sur 18 contrats de concession pour l'eau et l'assainissement ont Ã©tÃ© rÃ©siliÃ©s entre 1997 et 2008. Six cas ont Ã©tÃ© portÃ©s par les investisseurs au Centre international pour le rÃ¨glement des diffÃ©rents relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. En avril 2015, le CIRDI a ordonnÃ© Ã l'Argentine de payer 405 millions de dollars US Ã la compagnie franÃ§aise Suez pour les dommages dus aux pertes d'exploitation liÃ©es Ã la rÃ©siliation de son contrat de concession pour la gestion des eaux de Buenos Aires en 2006.

- RÃ©aliser avec la remunicipalisation les promesses non tenues par la privatisation - Les collectivitÃ©s souhaitant remunicipaliser et promouvoirÂ un service public de l'eau de qualitÃ© peuvent apprendre beaucoup des quelque 235 villes ayant opÃ©rÃ© avec succÃ¨s ce revirement. La remunicipalisation est l'occasion pour elles de rÃ©inventer leurs services publics de l'eau pour les rendre plus efficaces et responsables vis-Ã -vis de la population. Les opÃ©rateurs publics, les associations rÃ©gionales et nationales sur l'eau, et aussi les organisations citoyennes sont de plus en plus disposÃ©s Ã fournir un soutien concret en faveur de la remunicipalisation.

Quels ont Ã©tÃ© les rÃ©sultats des remunicipalisations ?

MÃªme si chaque cas est diffÃ©rent, de toute Ã©vidence la remunicipalisation apporte des bÃ©nÃ©fices immÃ©diats en matiÃ¨ de prix, d'efficacitÃ© opÃ©rationnelle et d'amÃ©lioration des 'investissements. Elle permet aussi de toute Ã©videnceÂ d'atteind des niveaux supÃ©rieurs de transparence ; dans beaucoup de cas, la remunicipalisation a Ã©tÃ© l'occasion de rendre les servicesÂ plus responsables et participatifs, et de construire des modÃ¨les durables au niveau environnemental. En particulier, la remunicipalisation procure :

- des Ã©conomies directes immÃ©diates pour la plupart des municipalitÃ©s. La remunicipalisation a permis Ã la ville d'Houston (Ã‰tat du Texas aux Ã‰tats-Unis) d'Ã©conomiser 2 millions de dollars par an (soit une baisse de prix de 17 %). La ville deÂ Paris, en France, a Ã©conomisÃ© 35 millions d'euros dÃ¨s la premiÃ¨re annÃ©e de remunicipalisation ;

- des prix plus compÃ©titifs en faisant appel Ã des fournisseurs locaux, et en contribuant par ce biais Ã l'Ã©conomie rÃ©gionale. En comparaison, les compagnies multinationales ont tendance Ã utiliser leurs propres succursales qui facturent Ã prix fort leurs services. Ainsi, Ã Arenys de Munt, en Espagne, le concessionnaire privÃ© demandait des redevances presque quatre fois plus Ã©levÃ©es pour Ã©tendre le rÃ©seau municipal ;

- une augmentation des investissements dans les infrastructures. Non soumis Ã l'obligation de rÃ©aliser des profits pour les actionnaires, le secteur public rÃ©investit naturellement ses bÃ©nÃ©fices pour amÃ©liorer ses infrastructures comme cela a Ã©tÃ© le cas Ã Dar es Salam (Tanzanie), Ã Berlin (Allemagne) ou Ã Medina Sidonia (Espagne) ;

- une vision Ã long terme pour le dÃ©veloppement des infrastructures. AprÃ¨s la remunicipalisation de leurs services, les villes ont Ã©tÃ© Ã mÃªme d'Ã©tablir des plans Ã long terme pour rÃ©duire la pollution dans les fleuves et les voies navigables construisant et en modernisant leurs stations d'Ã©puration et leurs rÃ©seaux d'Ã©gout. De tels plans ont Ã©tÃ© Ã©tablis Ã Ha (Canada), mais aussi dans plusieurs grandes villes des Ã‰tats-Unis (Santa Fe, Gladewater, Reidsville) et Ã Buenos Aires, en Argentine. Ces programmes d'investissement sont souvent coordonnÃ©s et financÃ©s avec des contributions des autoritÃ©s rÃ©gionales ;

- un accÃ¨s amÃ©liorÃ© Ã l'eau aux mÃ©nages Ã bas revenu. La restructuration des tarifs permet de garantir un accÃ¨s Ã©quitable Ã l'eau pour les mÃ©nages Ã faible revenu. Cela a Ã©tÃ©Â le cas Ã Arenys de Munt et Ã Buenos Aires ;

- une plus grande responsabilitÃ© et transparence. Ã€ Paris et Grenoble (France), les nouveaux opÃ©rateurs publics d'eau ont dÃ©veloppÃ© des formes de large participation publique ;

- une meilleure coordination au sein des secteurs et des juridictions. La remunicipalisation fournit aux collectivitÃ©s une nouvelle capacitÃ© pour s'engager sur de nouveaux Ã©chelons sectoriels, juridictionnels ou administratifs, par exemple dans des programmes de gestion de bassin versant ou d'adaptation au changement climatique.

Quels sont les risques de la remunicipalisation ?

Les municipalitÃ©s cherchant Ã reconquÃ©rir leurs services d'eau et d'assainissement doivent toutefois considÃ©rer un certain nombre de risques.

Les litiges - Si le contrat est rÃ©siliÃ© avant la date, les opÃ©rateurs privÃ©s peuvent obtenir compensation pour les profits totaux prÃ©vus dans le cadre du marchÃ©. Si les municipalitÃ©s argumentent une rupture dans les obligations contractuelles, il y a fort Ã parier que cet argument sera contestÃ© en justice par les opÃ©rateurs privÃ©s. La ville de Castres (France) a ainsi Ã©tÃ© contrainte de payer 30 millions d'euros Ã Suez pour compenser des investissements ; les juges n'ont dans cette dÃ©cision pas tenu compte du fait que le contrat avait Ã©tÃ© illÃ©galement signÃ© par l'ancien maire, sans consultation prÃ©alable du conseil municipal.

Les conflits Investisseur-Ã‰tat - Le mÃ©canisme de RÃ¨glement des diffÃ©rents Investisseur-Ã‰tat (en anglais Investor-State Dispute settlement, ISDS) prÃ©vu dans les accords commerciaux permet aux entreprises multinationales de poursuivre des Ã‰tats en justice sur les politiques, les lois ou les rÃ¨glements qui empiÃ¨tent sur leurs profits, indÃ©pendamment de

savoir si ces mesures rÃ©pondent Ã l'intÃ©rÃªt public. Les clauses d'ISDS sont insÃ©rÃ©es dans de nombreux traitÃ©s bilatÃ© d'investissement et seront probablement prÃ©vues dans le traitÃ© de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), dans le traitÃ© d'Association transpacifique (TPP), dans l'Accord Ã©conomique et commercial Canada-UnionÂ europÃ©enneÂ (CETA) ainsi que dans l'Accord sur le commerce des services (TiSA). Les multinationales de l'eau ont dÃ©jÃ utilisÃ© des mÃ©canismes d'ISDS pour rÃ©clamer des montants significatifs en compensation de contrats d gestion de service annulÃ©s, et cela mÃªme en dÃ©pit du dÃ©faut de rÃ©alisation de leurs propres obligations contractuelles. En Argentine, Tucuman et Buenos Aires se sont retrouvÃ©es chacune dans ce cas de figure.

La dÃ©gradation du capital - Si le processus de remunicipalisation prend une longue pÃ©riode, les actifs risquent de se dÃ©grader par manque d'entretien des opÃ©rateurs privÃ©s, comme ce fut le cas Ã Buenos Aires.

La difficultÃ© d'accÃ¨s aux informations - Dans beaucoup de cas, les entreprises privÃ©es rechignent Ã donner les informations opÃ©rationnelles essentielles Ã la nouvelle structure publique ou Ã la collectivitÃ© locale. Ainsi Eau de Paris n'a pu rÃ©cupÃ©rer les logiciels propriÃ©taires utilisÃ©s pour gÃ©rer la facturation, la collecte de donnÃ©es de consommation et le contrÃ´le des travaux de maintenance.

La mobilisation citoyenne - Nombre de remunicipalisations rÃ©ussies n'auraient pu Ãªtre rÃ©alisÃ©es sans une longue mobilisation des citoyens. Parmi les types d'action engagÃ©e, nous citerons :

L'action juridique - Ã€ Jakarta, en dÃ©pit d'un accÃ¨s limitÃ© aux informations, les citoyens ont Ã©tudiÃ© ont rÃ©alisÃ© une Ã© exhaustive de tous les problÃ¨mes posÃ©s par la privatisation ; l'initiative a permis une action en justice.

Le rÃ©fÃ©rendum - Les Berlinois ont dÃ» organiser un rÃ©fÃ©rendum pour demander que les contrats de dÃ©lÃ©gation de ser public au privÃ©, gardÃ©s confidentiels, soient rÃ©vÃ©lÃ©s. Un rÃ©fÃ©rendum demandant la fin au niveau national des privatisations a Ã©tÃ© organisÃ© en Uruguay, conduisant Ã la remunicipalisation des services d'eau et d'assainissement.

La pression publique sur les autoritÃ©s locales - La pression des citoyens a influencÃ© la position des autoritÃ©s locales tant Ã Hamilton (Canada), Stockton (Ã‰tats-Unis) et Buenos Aires qu'Ã Arenys de MuntÂ (Espagne) ou Ã Stuttgart (Allemagne), ainsi, en France, qu'Ã Grenoble,Â RennesÂ et Montpellier. Cette mobilisation citoyenne montre que la remunicipalisationÂ est finalement plus qu'un simple changement de gestion.

Les protestations - Dans certains cas, la protestation est descendue dans la rue. En 2000, c'est Ã la suite d'une vague de manifestations ayant mobilisÃ© plusieurs dizaines de milliers des personnes que le gouvernement bolivien a annulÃ© son contrat avec une filiale de Bechtel concernant les services d'eau de Cochabamba.

Si les citoyens sont prÃªts Ã se battre contre la privatisation et pour la remunicipalisation, c'est parce qu'ils sont convaincus que le secteur public est mieux Ã mÃªme de rÃ©pondre aux objectifs sociaux et environnementaux auxquels ils aspirent. Ils estiment que le secteur public est en meilleure position pour traiter des questions fondamentales que sont l'accÃ¨s Ã l'eau et Ã l'assainissement pour tous et l'Ã©quitÃ©,Â la prÃ©servation des ressources et la protection des Ã©cosystÃ¨mes, l'adaptation au changement climatique, au contraire des entreprises privÃ©es, axÃ©es sur le profit.

Les enseignements tirÃ©s des partenariats public-public

Des partenariats avec d'autres autoritÃ©s locales et avec des opÃ©rateurs publics peuvent gÃ©nÃ©rer des Ã©conomies d'Ã©chelle. Ces partenariats public-public (acronyme anglais PuPs) peuvent renforcer la capacitÃ© des opÃ©rateurs Ã rÃ©soudre les multiples problÃ¨mes auxquels ils peuvent Ãªtre confrontÃ©s. Des associations nationales d'opÃ©rateurs nationaux et rÃ©gionaux de l'eau (par exemple en France Eau Publique ou, en Allemagne, le DWA mais aussi Aqua Publica Europea) partagent Ã©galement les connaissances et rÃ©alisent un soutien "peer-to-peer" (de pair Ã pair) pour faciliter la remunicipalisation.

La remunicipalisation est l'occasion pour les syndicats non seulement d'amÃ©liorer les conditions de travail, mais de refonder la gouvernance de l'entreprise et la participation des travailleurs sur un nouveau schÃ©ma de valeurs. La mesure de l'efficacitÃ© doit aller au-delÃ des systÃ¨mes actuels de "benchmarking", fondÃ©s sur la performance financiÃ¨re, pourÂ prendre en compte les valeurs Ã la chose publique (Res publicae). De Jakarta Ã Paris, d'Allemagne aux Ã‰tats-Unis, la remunicipalisation offre la possibilitÃ© d'un dÃ©veloppement harmonieux et durable des services au niveau tant social qu'environnemental, et au bÃ©nÃ©fice tant des gÃ©nÃ©rations prÃ©sentes que futures. â–„

Â

PETITE CHECK-LIST DE LA REMUNICIPALISATION

VÃ©rifier le contrat privÃ©, notamment pour y chercher une Ã©ventuelle clause de "rÃ©siliation pour des raisons de convenance". Cette clause permet aux municipalitÃ©s de rompre le contrat plus tÃ´t pour une raison quelconque pour autant qu'un prÃ©avis suffisant soit donnÃ© Ã l'opÃ©rateur privÃ© ; toutefois cette possibilitÃ© n'exonÃ¨re pas les municipalitÃ des frais de rÃ©siliation.

VÃ©rifier l'existence de violations sÃ©rieuses dans les obligations du contrat. Ces violations justifieront uneÂ "rÃ©siliation motivÃ©e" pouvant conduire sur une rupture du contratÂ sans indemnisation. Toutefois, les municipalitÃ©s devront probablement recourir Ã une procÃ©dure d'arbitrage. Dans le cas oÃ¹ le pays a conclu un traitÃ© d'investissement bilatÃ©ral avec le pays d'origine de l'opÃ©rateur privÃ©, une attention supplÃ©mentaire doit Ãªtre portÃ©e afin d'Ã©viter un procÃ¨s devar un tribunal d'arbitrage international ISDS (litiges Investisseur-Ã‰tat).

Bien se prÃ©parer. Il faut au moins deux ans pour examiner la meilleure faÃ§on de clore le contrat etÂ (re)crÃ©er une entreprise publique. Dans le cas de Paris, le processus de remunicipalisation a pris prÃ¨s de sept ans.

Ne pas perdre un temps prÃ©cieux Ã renÃ©gocier avec l'entreprise privÃ©e. La ville de Buenos Aires a passÃ© six ans Ã essayer de renÃ©gocier son contrat, avant de se rÃ©soudreÂ Ã remunicipaliser, en dernier recours. Jakarta a passÃ© quatre ans en renÃ©gociation. Les systÃ¨mes d'information sont essentiels Ã la prestation de services (notamment pour la collecte des donnÃ©es et la facturation) ; il faut donc veiller Ã leur transfert vers le service public. Les entreprises privÃ©es peuvent ne pas coopÃ©rer pleinement dans ce transfert d'informations. Arenys de Munt s'est vue remettre des donnÃ©es incomplÃ¨tes, cryptÃ©es et illisibles de la part de l'ancien concessionnaire.

La volontÃ© politique est essentielle pour la rÃ©ussite de la remunicipalisation. Des conseils municipaux engagÃ©s faciliteront la procÃ©dure car ils recevront aussi le soutien d'autres municipalitÃ©s ayant remunicipalisÃ© leurs services.Â

Consulter et faire participer les travailleurs et leurs syndicats dÃ¨s les premiÃ¨res Ã©tapes de la remunicipalisation. Leurs connaissances sur les activitÃ©s quotidiennes du service et sur le rÃ©seau d'eau sont primordiales. L'Ã©change doit aussi conduire Ã un dialogue sur la faÃ§on dont les salaires et les conditions de travailÂ seront revus dans le cadre d'un accord mutuel.

Le dialogue social peut Ãªtre Ã©tendu pour crÃ©er un dÃ©bat plus large sur le type de sociÃ©tÃ© publique d'eau Ã Â (re)con La remunicipalisation doit Ãªtre l'occasion de mieux prendre en compte les connaissances, les engagements et les revendications tant des travailleurs que des utilisateurs du nouveau modÃ¨le public. Les services publics peuvent innover en impliquant tous les acteurs dans la prise des dÃ©cisionsÂ stratÃ©giques. Ce processus rendra la nouvelle sociÃ©tÃ© publique transparente et responsable.

Ã‰laborer des indicateurs permettant d'Ã©valuer les rÃ©sultats du nouveau modÃ¨le public. En plus de mesurer la performance financiÃ¨re et l'efficacitÃ© opÃ©rationnelle, il s'agit de mettre en place des indicateurs de qualitÃ© de service Ã travers le prisme de l'Ã©quitÃ© et de la durabilitÃ©.

Si nÃ©cessaire, rechercher des partenaires publics Ã mÃªme de renforcer les capacitÃ©s de l'opÃ©rateur public local.Â

Â

ReSources

Remunicipalisation : Remettre l'eau dans la main publique

Animation vidÃ©o disponible plusieurs langues - Youtube

Â

Notre avenir Public pour l'eau : L'expÃ©rience globale de la remunicipalisation

Avril 2015, disponible en anglais, franÃ§ais, catalan et italien - Transnational Institute

Â

Ici pour rester : La remunicipalisation comme une tendance mondiale

Novembre 2014, disponible en anglais, allemand, franÃ§ais, portugais, turc, chinois et japonais - Transnational Institute

RÃ©pertoire des remunicipalisations Ã mars 2015 - Transnational Institute

Toutes les Ã©tudes de cas citÃ©es dans cet article sont disponibles sur le Water Remunicipalisation Tracker

Â

Â
L'auteur

Satoko Kishimoto coordonne le projet Water Justice du Transnational Institute (TNI), un institut sur la politique internationale basÃ© Ã Amsterdam. Ce projet vise Ã promouvoir des alternatives Ã la privatisation de l'eau, Ã travers en particulier des rÃ©formes progressistes des entreprises publiques de l'eau et des partenariats public-public, conÃ§us comme le seul moyen de concrÃ©tiser dans les faits le droit universel Ã l'eau et Ã l'assainissement.

Transnational Institute - TNI